

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle
de la Caisse de la Culture
tenue le 8 avril 2019
au Monument National
453, rue Saint-François-Xavier, à Montréal

Étaient présentes 94 personnes, dont les administrateurs suivants :

M. Jacques L'Heureux, président (UDA)
M. Guy Gauthier, vice-président (ONF)
Mme Ginette Major, secrétaire (UNEQ)
M. Gary Boudreault, administrateur (UDA)
Mme Marie Bouvier, administratrice (UQAM)
Mme Geneviève Côté, administratrice (SOCAN)
M. Ghyslain Dufresne, administrateur (UDA)
M. Marc Grégoire, administrateur (SARTEC)
M. Michel Laperrière, administrateur (UDA)
M. David Lavoie, administrateur (FTA)
M. Gabriel de Santis-Caron, administrateur (UDA)
Mme Gisèle Trépanier, administratrice (UDA)

Mme Nathalie Brisebois, secrétaire d'assemblée

Les membres et les invités suivants :

Valérie	Archain
Guedeon	Arthurs
Paul	Béland
Charles	Bélisle
Corinne	Benichou
Mireille	Bergeron
Olivier	Bertrand
Rachel	Billet
René	Binette
Pierre	Blanchet
Christine	Boisvert
Fabienne	Cabado
Sara-Jane	Chiasson
Émilie	Chabot
Nicole	Chicoine
Mariana	Chucri
Rolland	Côté
Luc	Courchesne
Céline	Coutu
Sylvie	Couture
Mylène	Cyr
Luc-Martial	Dagenais
Michel	Dallaire
Frédéric	Darveau
Luc	De Lavigne
Isabelle	Doré
Claude	Demers
Nadia	Drouin
Sun Min	Dufresne
Jesse	Freeston
Daniel	Fortin
Luc	Fortin
Francine	Gagné
Manon	Gagnon
Patsy	Gallant
Amélie	Gauthier
Jonathan	Gravel

Carrine	Gravel
Tan	Han
Stéphanie	Hénault
George	Krump
Ali	Labelle
Bernard	Lagacé
France	Laroche
Josée	Laroche
Isabelle	Lauzier
Christian	Leduc
Eric	Lefebvre
Michel-Maxime	Legault
Pierre	Lemonde
Louise	Maher
Sylviane	Martineau
Diane	Martz
Jocelyn	Ménard
Viviane	Morin
Brian	Myles
Ba-Lam	Nguyen
Widemir	Normil
Luc	Pelletier
Guillaume	Reboux
Jean Léon	Rondeau
Monique	Savoie
Louise	Sicuro
Nathalie	St-Gelais
Emanuel	St-Pierre Beaulieu
Jeff	Stinco
Michel	Tremblay
Catherine	Vallé
Gérard-Charles	Valente
Martine	Whiting
Honorine	Youmbissi

Le personnel de la Caisse :

Natasha	Archambault
Joanie	Beaudin
Nathalie	Brisebois
Marie-Christine	Cojocar
Alex	Cheng
Chantal	Déry
Claude	Desjardins
Francine	Dubé
Karinne	Duperre
Sébastien	Foucard
Chafia	Ider
Alexandra	Hidalgo
Maria Alexandra	Labanda
Josée	Lafrenière
Dominique	Lamarche
Lucette	Lamy
Nathalie	Lévesque
Catherine	Marsan
Johanne	Pâquet
Stéphanie	Perron
Lyne	Poussard
Audrey-Anne	Skorupa
Nacera	Tatem

1. Mot de bienvenue et présentation des lieux

M. Jacques L'Heureux, président de la Caisse, adresse un mot de bienvenue aux personnes membres et invités. Il remercie Monsieur Gideon Arthurs, directeur général de l'École nationale de théâtre du Canada pour sa présence et son accueil au Monument National. Il l'invite à nous dire quelques mots sur ce théâtre québécois inauguré le 24 juin 1893 où la Caisse de la Culture a choisi de souligner ses 25 ans.

Monsieur Arthurs prend la parole et revient sur ce lieu mythique et nous présente aussi les projets futurs de l'école nationale de théâtre ainsi que son implication dans sa communauté.

Le président mentionne qu'il y a des gens importants qui ne pouvaient être avec nous physiquement aujourd'hui mais qui tenaient à nous partager un message pour nos 25 ans. Il invite l'assistance à visualiser les vidéos de :

- monsieur Guy Cormier (président du Mouvement Desjardins)
- madame Nathalie Roy (Ministre de la Culture et des Communications)
- madame Sophie Prigent et monsieur Michel Laperrière (présidente et vice-président de l'UDA)

Le président mentionne que cette année le système de votation électronique sera utilisé pour la première fois. Pour toutes approbations ou adoption d'un point comme l'ordre du jour ou des élections se passera avec les télécommandes. Le président explique la procédure et pose la question test.

2. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 18 h 19 et salue la directrice générale madame Marie-Christine Cojocar, qui l'accompagne. Il mentionne que le conseil est composé de 13 administrateurs et les présente un à un. Il indique à l'assemblée que quelques exemplaires de la revue annuelle sont disponibles sur les tables et qu'une version numérique est aussi disponible sur notre site depuis 3 semaines.

Le président tient à souligner la présence de représentants de nos différents partenaires dont des personnes du CALQ, CAN, FICC, UDA, GMMQ, RAAV, ARRQ, SARTEC, Le Devoir, etc. Il remercie aussi de sa présence monsieur André Vanasse Conseiller-Services aux membres clients île de Montréal. Il souligne la présence de monsieur Claude Demers directeur général de 2006-2013 et l'accueille chaleureusement.

Il remercie finalement l'ensemble des membres et invités présents de même que toute l'équipe de la Caisse de la Culture.

Le président mentionne que deux personnes doivent être désignées comme scrutateurs afin de veiller au bon déroulement. Il s'agit de madame Lucette Lamy, employée de la Caisse et monsieur Gary Boudreault, administrateur.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à 98 % des voix exprimées de désigner les 2 scrutateurs identifiés.

3. Lecture de l'avis de convocation

Monsieur L'Heureux donne lecture de l'avis de convocation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président Jacques L'Heureux donne lecture de l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue et présentation de nos hôtes
2. Ouverture de l'assemblée
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
6. Présentation du rapport du conseil d'administration

Présentation des résultats

7. Présentation du rapport de la direction générale et du rapport financier
8. Présentation du rapport du Fonds d'aide au développement du milieu
9. Période de questions des membres

Décisions

10. Adoption de la répartition des excédents annuels

Élections

11. Rapport du comité de mise en candidature
12. Nomination des officiers pour les élections
13. Élection des membres du conseil d'administration
14. Prise de parole individuelle des candidats (2 minutes)

Autres

15. Varia
16. Remerciements
17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gabriel De Santis-Caron, appuyé par Stéphanie Hénault, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Il est résolu à 98 % d'adopter l'ordre du jour.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 26 mars 2018

Le président sollicite une proposition d'exemption de la lecture complète du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

Il est proposé par Marie Bouvier, appuyé par Claude Desjardins, d'exempter la lecture complète du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2018. Il est résolu à 99 % d'exempter de la lecture complète.

Adoption du procès-verbal

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à 100 % des voix exprimées d'adopter le procès-verbal.

6. Présentation du rapport du Conseil d'administration

Le président, Jacques L'Heureux, fait un compte rendu du rapport qui est inclus dans la revue annuelle. Le président revient sur l'origine et le contexte d'effervescence du milieu culturel il y a 25 ans au moment de la fondation de la Caisse. Plusieurs institutions culturelles ont été créées coup sur coup. Dans cette foulée, les artistes, artisans, créateurs, entreprises et organismes culturels ont depuis 1994 une coopérative qui leur est entièrement dédiée. Encore en 2019 son caractère unique et sa pertinence de la Caisse de la Culture subsistent. Le président rappelle que la Caisse connaît la réalité des travailleurs autonomes et qu'elle n'a cessé d'adapter son offre aux besoins du milieu. Elle a permis à des milliers d'artistes et de travailleurs culturels d'accéder à la propriété.

Elle a su répondre aux besoins financiers de centaines de compagnies artistiques. Elle a créé des partenariats et établi des liens forts avec toutes les instances culturelles de nos gouvernements. Elle soutient financièrement des centaines de projets grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu. Toutes ces actions concrètes font grandir et s'enrichir la Caisse de la Culture, pour le bénéfice de ses membres. Avec un fonds de soutien novateur et des ristournes qui augmentent avec les succès de la Caisse, l'argent de la culture y reste et permet de nous faire prospérer, collectivement. Sans l'ombre d'un doute, la Caisse est devenue au fil des ans une alliée des artistes, un moteur de l'économie culturelle et un tremplin pour les organismes et les entrepreneurs culturels.

Une caisse tournée vers l'avenir

Le président souligne que la Caisse est un fleuron du Mouvement Desjardins et une institution incontournable du milieu culturel. Il rappelle qu'avec les profondes transformations que vit le milieu culturel de grands enjeux se dessinent pour ses artisans. Dans ce contexte, le rôle de la Caisse pour les prochaines années est clair: celui de s'engager à soutenir le milieu en restant à l'affût des tendances et des enjeux, en étant agile et innovante dans ses pratiques, et en assurant une fine compréhension de la réalité changeante des membres.

Monsieur L'Heureux précise à l'assemblée qu'après 22 ans à titre à la présidence du conseil d'administration il passe le flambeau. Il remercie tous ses collègues administrateurs depuis le début ainsi que le conseil d'administration actuel pour leur engagement et dévouement. Le président profite aussi de l'occasion pour remercier MM. Pierre Marin et Claude Demers, les 2 premiers directeurs généraux de la Caisse, l'actuelle directrice générale madame Marie-Christine Cojocarú ainsi que l'ensemble des employés qu'il présente un à un et qu'il invite à se lever.

Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président présente le rapport. Les membres du conseil d'administration se sont assurés de bien répondre à leurs responsabilités suite à l'abolition du conseil de surveillance survenu pour l'ensemble du Mouvement en 2018 suite à des changements de gouvernance. Au-delà des objectifs de vente, de rentabilité ou de croissance, les administrateurs et les employés de la Caisse ont adopté une conduite intègre et respectueuse des intérêts des membres et de la collectivité ;

- Sont à identifier, le cas échéant, les situations non conformes aux principes et règles déontologiques du Mouvement des caisses Desjardins. En 2018, le conseil s'est réuni à 10 reprises et aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse et à leurs personnes liées totalisent 1 299 964 \$ pour l'exercice écoulé ;
- Il y a eu aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code.

7. Présentation du rapport de la directrice générale et des états financiers

Après le message qu'elle adresse à l'assemblée, la directrice générale passe en revue les faits saillants des activités de la Caisse ainsi que des résultats financiers. Elle remercie les employés pour leur engagement et les membres pour leur confiance. Elle en profite pour remercier le conseil d'administration pour son implication et son soutien.

8. Présentation du rapport du Fonds d'aide au développement du milieu

Geneviève Côté présente les membres du comité :

- M. Gary Boudreault
- M. David Lavoie
- Et moi-même! Mme Geneviève Côté

Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu

Il me fait plaisir de vous présenter les membres du comité :

M. Gary Boudreault

M. David Lavoie

Et moi-même! Mme Geneviève Côté

Cette année, le comité du Fonds s'est réuni à 6 reprises (en mars, en juin, en septembre et en décembre). Une consultation pour valider les orientations et recueillir des suggestions a été effectuée (3^e trimestre 2018). Ce Fonds d'aide permet à la Caisse d'accroître son engagement et de redonner à des projets porteurs. C'est un levier du développement socioéconomique du milieu pour les organismes membres de la Caisse.

En 2018

- 370 000 \$ ont été injectés en appui aux organismes et aux projets.
- De ce montant, 77 500 \$ ont été remis en prix et en bourses à la relève, toutes disciplines confondues.
- Renouvellement et contribution du soutien humanitaire à la Fondation des artistes par un montant de 25 000 \$.
- Contribution à plusieurs autres partenariats, commandites et dons à raison de 85 000 \$ dans différentes disciplines culturelles.

Poursuite de notre implication en matière d'entrepreneuriat, d'innovation et dans le domaine numérique. Plusieurs partenariats ont été reconduits, dont notre collaboration avec le Pôle Médias HEC Montréal et son Programme entrepreneuriat : culture, médias et divertissement ainsi que le Parcours C3 : croissance, culture et créativité de l'École d'entrepreneuriat de Montréal. De nouvelles relations d'affaires ont aussi été créées, notamment avec La Piscine, dont les programmes visent à accélérer le développement des projets innovants des secteurs culturels et créatifs, et avec Quartier Artisan, qui offre un parcours d'accompagnement pour propulser les entreprises d'artisans.

- En combinant le Fonds d'aide au développement avec les commandites et les partenariats, la Caisse de la Culture a rejoint 125 organismes.
- Depuis la création du Fonds en 2008, 2,4 M\$ ont été réinjectés dans 450 projets de nos membres, des projets porteurs et innovants.

En partenariat avec les écoles supérieures en arts, la Caisse de la Culture a poursuivi ses conférences sur les finances personnelles des travailleurs autonomes. Ces conférences apportent beaucoup aux artistes en début de carrière qui se sentent mieux outillés pour aborder leur vie professionnelle.

Le Fonds d'aide contribue vraiment à dynamiser le milieu et nous sommes fiers de l'impact de celui-ci.

9. Période de questions au Conseil d'administration

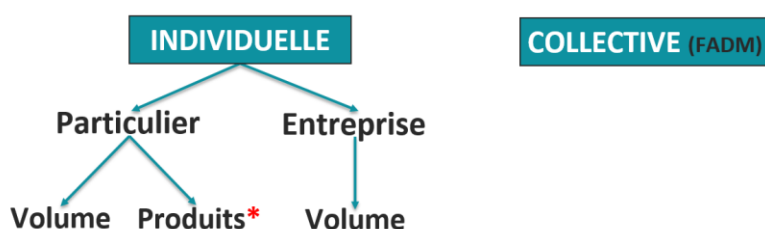
Un membre pose une question concernant les appareils de votation. Le président fournit les explications à la satisfaction du membre.

Ensuite un membre propose que l'assemblée générale félicite et remercie monsieur Jacques L'Heureux pour son engagement et son implication et sa contribution à titre de président au cours des 22 dernières années.

10. Adoption de la répartition des excédents annuels

La directrice générale présente en détail à l'assemblée l'évolution de la ristourne ainsi que la proposition du partage des excédents. Elle revient sur l'historique de la ristourne à la Caisse de la Culture. Elle présente différents tableaux et donne les explications sur les montants. Elle présente aussi le détail du projet de répartition des excédents en dollars ainsi que les taux correspondants aux différents produits, de même que le montant proposé en virement au FADM de 175 000 \$.

Évolution de la ristourne



Projet de répartition des excédents

Excédents à répartir	3 742 000 \$
MOINS	
Utilisation de la réserve pour ristourne éventuelle (RRE)	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes	0 \$
Intérêts sur les parts sociales	0 \$
Réserve générale	1 117 000 \$
Ristournes totales	370 000 \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu	175 000 \$
Alimentation de la Réserve pour ristourne éventuelle (RRE)	2 178 000 \$
PLUS	
Ristournes provenant de la RRE	0 \$
Impôts récupérés	98 000 \$
TOTAL	0 \$

Projet de répartition des excédents

Ristournes totales

Intérêts payés		
Épargnes avec opérations (EOP)	5,752 %	8 578 \$
Épargnes stables	5,357 %	70 \$
Épargnes à termes	5,336 %	54 842 \$
Régimes enregistrés	5,237 %	21 889 \$
Encours moyen		
Fonds Desjardins	0,078 %	49 970 \$
Épargne à terme et Régimes enregistrés PGLM	0,078 %	23 980 \$
Financements Accord D – Particuliers	0,246 %	43 042 \$
Financement Accord D - Entreprises	0,134 %	1 036 \$
Intérêts perçus		
Prêts aux particuliers	1,084 %	93 584 \$
Prêts aux entreprises	1,000 %	32 992 \$
Ristourne Produits		
Ristourne Produits		77 907 \$
RISTOURNES TOTALES		369 191 \$

Il est proposé par Geneviève Côté, appuyé par Gary Boudreault, d'adopter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels. Il est résolu à 99% d'adopter la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

11. Rapport du comité de mise en candidature

- M. Guy Gauthier : PRÉSIDENT
- Mme Ginette Major : ADMINISTRATRICE
- M. Michel Laperrière : ADMINISTRATEUR

Le président du comité, Guy Gauthier, présente la démarche du profil collectif enrichi.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une période minimale de 20 jours, à partir du 23 janvier au 15 février des façons suivantes :

- Affiche à la caisse
- Publication Facebook et sur le site web

Nombre de postes à pourvoir : 4

Nombre de candidatures reçues : 7

12. Nomination des officiers pour les élections

Président d'élection

Selon le règlement monsieur Jacques L'Heureux président du conseil d'administration agira comme président d'élections.

Secrétaire d'élection

Monsieur Guy Gauthier, vice-président du conseil d'administration, est proposé comme secrétaire d'élections.

Il est proposé par madame Gisèle Trépanier et appuyé par Corine Bérichou que Guy Gauthier soit nommé secrétaire d'élections.

Adopté à l'unanimité

13. Élections au Conseil d'administration

Nous avons 4 membres sortants de charge :

- **M. Gabriel De Santis-Caron**
- **Mme Marcelle Dubois**
- **M. Marc Grégoire**
- **M. David Lavoie**

La caisse a reçu dans les délais prescrits par la loi les candidatures de :

- **M. Frédéric Darveau**
- **M. Gabriel De Santis-Caron**
- **Mme Nadia Drouin**
- **M. Marc Grégoire (SARTEC)**
- **M. David Lavoie**
- **M. Guillaume Reboux**
- **M. Emanuel St-Pierre Beaulieu**

1 candidature reçue (SARTEC)

- **Marc Grégoire (SARTEC), élu par acclamation**

14. Les candidats sont invités à venir en ordre alphabétique faire leur présentation de 2 minutes chacun :

- **M. Frédéric Darveau**
- **M. Gabriel De Santis-Caron**
- **Mme Nadia Drouin**
- **M. David Lavoie**
- **M. Guillaume Reboux**
- **M. Emanuel St-Pierre Beaulieu**

Le président rappelle les consignes de votation et appelle le vote. Le président déclare élu à titre d'administrateur au conseil d'administration :

Par ordre alphabétique

- M. Gabriel De Santis-Caron
- Mme Nadia Drouin
- M. David Lavoie

15. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à ce point

16. Remerciements

La directrice générale prend la parole afin de rendre hommage à monsieur Jacques L'Heureux au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe de la Caisse de la Culture. Elle fait état de la longue feuille de route et grande contribution de monsieur Jacques L'Heureux à titre de président et comme grand coopérateur. Des applaudissements s'ensuivent et plusieurs membres de l'assemblée tiennent aussi à prendre la parole et à remercier monsieur L'Heureux.

Des consignes pour la suite de la soirée soulignant les 25 ans sont transmises afin de débiter les festivités.

17. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, *il est proposé par Geneviève Côté, appuyé par Gisèle Trépanier, de lever la séance de l'assemblée à 19 h 44.*

Ginette Major
Secrétaire

Jacques L'Heureux
Président